

[ACCUEIL](#) > [BEAUHARNOIS-SALABERRY](#) > [NOYAU VILLAGEOIS DE SAINT-URBAIN : 100 000 \\$ EN AIDE FINANCIÈRE](#)

## Noyau villageois de Saint-Urbain : 100 000 \$ en aide financière

Publié par INFOSuroit le 25 avril 2017 | 0 Commentaire

Pour aider à la réalisation de son projet d'aménagement de son noyau villageois, la **Municipalité de Saint-Urbain-Premier** pourra compter notamment sur un montant de près de 100 000 \$ en soutien financier de la part du gouvernement du Québec. L'annonce de cette aide financière le 24 avril par le député de Huntingdon et whip en chef du gouvernement, Stéphane Billette.



Le député Stéphane Billette avec la mairesse Francine Daigle et les conseillers municipaux Nicole Ste-Marie, Joane Gibeau, Michel Hamelin et Sylvain Mallette

L'aide de Québec provient du Fonds conjonctuel de développement. Le coût du projet est évalué à un peu plus de 311 000 \$. Le montant annoncé lundi est dédié spécifiquement pour la réalisation de la phase #1 du plan global d'aménagement du noyau villageois de **Saint-Urbain-Premier**. Un projet qui vise à améliorer le secteur du centre de la municipalité en réaménageant l'intersection des routes 205 et 207, puis en sécurisant la rue Principale et les voies utilisées par les piétons et les cyclistes. Un sentier multifonctionnel relié à l'école primaire sera ajouté, ainsi que du mobilier urbain.

« Je suis fier d'appuyer la **Municipalité de Saint-Urbain-Premier** dans son projet de développement. Cette municipalité a su prendre en considération les attentes de ses citoyens, notamment en matière de sécurité, puisque des traverses piétonnières, des trottoirs et de l'éclairage seront notamment ajoutés. Je me réjouis de cette subvention qui favorisera un environnement sain pour la population. Le cœur de **Saint-Urbain-Premier** sera embelli, végétalisé et les îlots de chaleur seront réduits », de préciser Stéphane Billette.

Le Fonds conjonctuel de développement (FCD) est un programme administré par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Il vise à soutenir des initiatives qui contribuent notamment au développement économique, social, culturel, touristique, environnemental et technologique.